

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 2003-383 du 22 SEPTEMBRE 2003

- : - : - : - : - : - :  
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur Dorothee SOSSA,  
 Ministre de la Justice, de la Législation et  
 des Droits de l'Homme de l'intérim de  
 Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre  
 d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et  
 du Développement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
 CHEF DE L'ETAT  
 CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs des Elections Présidentielles du 22 mars 2001 ;
- VU : Le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE**

ARTICLE 1 : Pour compter du 22 septembre 2003, Monsieur Dorothee SOSSA, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, pendant l'absence de celui-ci.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 septembre 2003

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

  
**MATHIEU KEREKOU**

**Ampliations** : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – MJLDH : 2 -  
 MCP PD : 4 – Autres Ministères : 18 – Départements : 6 – SGG : 4 – JORB : 1.